

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE

AVIS PUBLIC

Concernant le rôle d'évaluation foncière du Territoire non organisé

**DÉPÔT AU TNO DE LA MRC DE MATAWINIE DU SOMMAIRE DU RÔLE
D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2018-2019-2020 EN VIGUEUR POUR LE TROISIÈME
EXERCICE FINANCIER**

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim du TNO de la MRC de Matawinie, selon lequel :

Le 9 septembre 2019, Marc Lépine, évaluateur agréé de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, a déposé le sommaire du rôle d'évaluation foncière de troisième année du Territoire non organisé de la MRC de Matawinie, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la MRC, situé au 3184, 1^{re} Avenue à Rawdon, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30. Veuillez noter que les bureaux sont fermés entre 12h et 13h.

Conformément à l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée ou être envoyée par courriel recommandé à l'endroit suivant :

3184, 1^{re} Avenue
Rawdon (Québec)
J0K 1M9

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 81-1997 de la MRC de Matawinie et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Note : Dans le cas où le dépôt de la demande serait effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À RAWDON CE PREMIER JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-NEUF



Pierre Winner
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie